

COMMUNE de MARVAL

(Haute-Vienne)

DÉCISION N° 37-2026

en date du 28 août 2026

**portant réalisation de relevés topographiques et détection du réseau
d'assainissement pour le projet de renouvellement de la station d'épuration
de La Nadalie**

Le Maire de la Commune de MARVAL (Haute-Vienne),

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- Vu la délibération du Conseil Municipal N° 32-2026 en date du 7 mai 2026 portant
sur les délégations consenties au Maire par le Conseil Municipal ;

DÉCIDE

Article 1 – d'accepter le devis de GEOPROD87 – 5, Bonnefont 87600 VAYRES pour
la réalisation de relevés topographiques et détection du réseau d'assainissement pour
le projet de renouvellement de la station d'épuration de La Nadalie pour un montant
hors taxes de 972,40 €.

Article 2 – La présente décision sera exécutée conformément aux dispositions de
l'article L2122-22 du C.G.C.T.

À Marval, le 01 septembre 2026

Régis de SOLMS
Maire

